



Procès-verbal du Conseil Municipal

de RILHAC-LASTOURS

Mercredi 18 février 2026

Début du conseil : 18h35

Nombre de présents en exercice : 10

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN, Fabienne DACQUET, Aurélie RANOUIL

Messieurs Jacques BARRY, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET, Maxence CANION, Sébastien FISSOT

Secrétaire de séance : Fabienne DACQUET

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil du 17 décembre 2025

La secrétaire de séance lit le compte rendu du Conseil du 17 décembre 2025.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Délibération : Approbation du compte financier unique de l'année 2025

Monsieur le Maire présente le compte financier unique pour l'année 2025.

Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

		<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Total cumulé</u>
Recettes	Prévision budgétaire totale	610 317,55 €	422 900,00 €	1 033 217,55 €
	Recettes réalisées	602 419,11 €	452 136,26 €	1 054 555,37 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	714 026,65 €	554 572,55 €	1 268 599,20 €

	Dépenses réalisées	574 048,54 €	418 576,22 €	992 624,76 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+)	28 370,57 €	33 560,04 €	61 930,61 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+)	103 709,10 € (2024 pour 2025)	131 672,55 € (2024 pour 2025)	235 381,65 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent	132 079,67 €	165 232,59 €	297 312,26 €
Résultat cumulé	Excédent	132 079,67 €	165 232, 59 €	297 312, 26 €

Désignation du Président de séance pour le vote du CFU

Madame Claudine ARNAUD est désignée Présidente de séance.
Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil.

Madame Claudine ARNAUD fait procéder au vote du CFU.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents dans la salle, décide d'approuver le compte financier unique 2025 du budget principal.

Délibération – Affectation de résultats des comptes 2025 sur le budget 2026

Monsieur le Maire présente l'affectation de résultat :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 131 672,55 €
Excédent d'investissement antérieur reporté : 103 709,10 €

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté	131 672,55 €	Résultat antérieur reporté	103 709,10 €
Résultat de l'exercice n-1	33 560,04 €	Résultat de l'exercice N-1	28 370,57 €
<i>Solde d'exécution cumulé</i>	165 232,59 €	<i>Solde d'exécution cumulé</i>	132 079, 67 €
TOTAL A AFFECTER	165 232,59 €	BESOIN DE FINANCEMENT	0 €

Affectation au compte 1068 : 0

Reste au 002 : 165 232, 59 €

Compte 001 : 132 079, 67 €

Le Conseil municipal approuve l'affectation de résultat.

Délibération – Taux de promotion d'avancement de grade après avis du CST

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de permettre à Mr Serge ADAM de bénéficier d'un avancement de grade, le CST a été saisi le 22 janvier pour déterminer le taux de promotion d'avancement de grade des agents au sein de la collectivité. Pour rappel lors du conseil du 17 décembre, il avait été proposé un taux de 100 % pour tous les grades. Le CST ayant donné un avis favorable à cette proposition, la délibération doit être prise. C'est la dernière étape afin de pouvoir nommer Mr Serge ADAM Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe par avancement de grade. Pour rappel, cet avancement prendra effet au 1^{er} mars. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants, le conseil approuve le taux de promotion d'avancement de grade à 100 % pour tous les grades.

Délibération – Délibération – Adhésion FNATH 2026

Monsieur le Maire informe le conseil que comme chaque année, un courrier de la FNATH a été adressé à la Mairie pour une demande de subvention pour l'année 2026.

Comme pour les années précédentes, Monsieur le Maire propose une subvention de 100 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le versement d'une subvention de 100€ à la FNATH

Délibération – Motion SEHV

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Syndicat des Energies de la Haute-Vienne avait demandé aux communes membres de prendre une motion visant à réaffirmer l'appartenance de la compétence de distribution d'électricité au bloc communal. Cependant, un mail du SEHV reçu le 12 février, demande aux communes de surseoir à toute adoption de motion au vu des réflexions menées au niveau national sur ce sujet.

La délibération n'est plus à prendre.

DELIBERATION – Attribution de subventions aux associations communales

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 250 € pour l'année 2026 aux associations de la commune qui auront déposé leur dossier complet.

Toutes les associations vont être contactées par mail afin de les informer.

Cette subvention sera versée en juin début juillet.

L'ACCA ne fait pas partie de la liste étant donné que la commune intervient sur le montant de la location de la forêt.

- Comité des fêtes
- Club de Loisirs et du 3^{ème} âge
- Club de Pétanque de Rilhac-Lastours
- ASPEL
- Ô Chemin de Ronde
- Caval 2 Coeurs
- Les Popain'g
- Espaces et cultures
- Pierres et Patrimoine

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le versement de subventions.

DELIBERATION – Attribution d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes pour le feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale de la Sainte-Marguerite

Monsieur le Maire rappelle qu'aura lieu le 25 et 26 juillet 2026, la fête patronale Sainte-Marguerite organisée par le Comité des Fêtes. A ce titre, un feu d'artifices sera tiré.

Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 950 € pour participation au feu d'artifices.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le versement de la subvention exceptionnelle au Comité des fêtes.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire explique que suite au passage de l'entreprise DESAUTEL pour le contrôle annuel des extincteurs, certains sont à changer, d'autres à recharger. Le devis est présenté au conseil.
- Monsieur le Maire lit le courrier du SDIS concernant la cotisation 2026
- Monsieur le Maire lit le courrier de Mr et Mme BEYRAND Michel concernant des « trous » d'eau devant chez eux suite aux travaux d'aménagement du bourg. Ce courrier a été transmis à l'entreprise CMCTP qui a effectué les travaux d'aménagement du bourg. Monsieur le Maire demande l'avis au Conseil. En attente de la réponse de l'entreprise
- Le comité de Nexon de la FNACA souhaite faire la cérémonie commémorative du 19 Mars à Rilhac-Lastours l'après-midi.
Monsieur le Maire propose d'offrir un moment de convivialité après la cérémonie.
Mme ARNAUD demande si utilisation de la salle des fêtes ou de la salle de réunion.
A voir dans les prochains jours.
- Monsieur le Maire propose de faire nettoyer l'ancienne décharge municipale prochainement et de recruter William ADJADJ pour remise en état de la parcelle ZE 0016. Cette parcelle n'est pas éligible à subvention pour sa remise en état. Mme ARNAUD demande s'il est prévu une coupe blanche, ce n'est pas le cas. Le projet est de replanter des arbres afin de procéder à des nouvelles plantations d'arbres. Mr VILLARS souligne le fait que si pas de subvention, la commune est plus libre de choisir les arbres à replanter.
Un groupe/commission pourra être créée pour ce projet, Mr VILLARS, Mr RIVASSEAU, Mme PERAIN souhaite en faire partie.
- Organisation du bureau de vote du 1^{er} tour des élections municipales
Monsieur le Maire demande à chaque conseiller ses disponibilités pour la tenue du bureau de vote.
De 8h00 à 10h30 : BARRY Jacques – FISSOT Sébastien – CANION Maxence
De 10h30 à 13h00 : PERAIN Cécile – RANOUIL Aurélie – RIVASSEAU Jean-Bernard
De 13h00 à 15h30 : VILLARS Michel – ARNAUD Claudine
De 15h30 à 18h00 : ROUBINET Laurent – DACQUET Fabienne – BARRY Jacques

La séance est levée à 19h30.

Le Maire
BARRY Jacques

La secrétaire de séance
Fabienne DACQUET